Image not found or type unknown

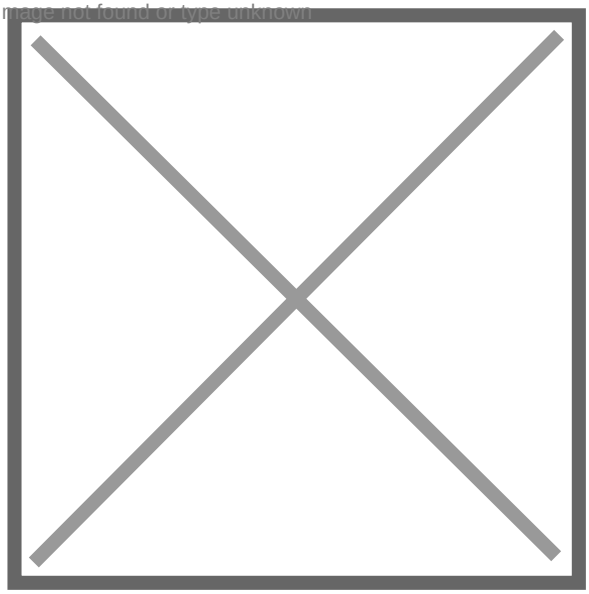

Surrendetemment a la banque de france?

Par **op2vp**, le **09/07/2010** à **11:27**

Bonjour,

je désire travailler au Gabon,dans une entreprise de plomberie
actuelement, je suis en surrendetemment a la banque de france.

je ne veus pas me "sauver" juste,remboursser mes créanciers,comme je le fais en ce moment,mais mon salaire en temps que,"expatrié"sera beaucoup plus élévé !quel est le risque ,de ne pas en informer:

la banque de france,ni mes créanciers qui seront payés tous les mois et tres regulieremment!

cette question est capitale pour accepter ou non le poste que l'on me propose!7années a travailleir en Afrique,jèstime que la vie est tres dure,donc je rembourse,mais je gagne plus....merci d'avance

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés